



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du lundi 3 juin 2024, tenue à la  
salle de réunion du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire
Monsieur Jean Gagnon	conseiller au siège # 1
Madame Christine Charlebois	conseillère au siège # 2
Monsieur Pascal Lavoie	conseiller au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller au siège # 6

Sont absents :

Monsieur Dany Ouellet	conseiller au siège # 3
Monsieur Émile Dubé	conseiller au siège # 4

Les membres présents forment le quorum.

*Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30 par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

### 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

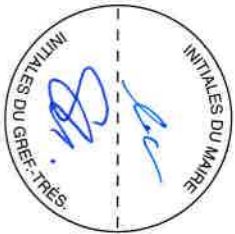
1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 6 mai 2024
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes
7. Transfert de crédits
8. Correspondances
9. Dépôt du rapport du maire aux citoyens
10. Ministère de la Sécurité publique - 1<sup>er</sup> versement
11. Adjudication des soumissions - Pavage correctif rue de l'Église Ouest
12. Adjudication des soumissions pour le pompage des grilles pluviales
13. Renouvellement - Entente de déneigement 2024-2025 Ministère des Transports Québec
14. Résolution demande subvention au programme PRIMA
15. Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec
16. Demande spéciale pour location de la salle
17. Dossier
  - 17.1. Voirie été, hiver
  - 17.2. Étang
  - 17.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
  - 17.4. Comité des Loisirs
  - 17.5. Bibliothèque la Biblioritoise
  - 17.6. Corporation Premier Jalon
  - 17.7. Corporation Touristique
  - 17.8. Cuisine collective
  - 17.9. Action municipale et famille
  - 17.10. Jardins Rita de Cascia
  - 17.10.1. Demande d'aide financière
  - 17.11. Cimetière l'héritage de Sainte-Rita

18. Varia
19. Période de questions
20. Clôture de la session

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée



No de résolution  
6-03-02 Ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2024

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

### 4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de Messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Charles-Édouard Viau, mécanicien et de Madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

### 5. BORDEREAUX DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 44 947.04\$.

### 6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

ALARME TOP-VISION INC.	frais de centrale de surveillance	206.96 \$
AUTOMATION D'AMOURS INC.	calibration débitmètre eaux usées	133.37 \$
UNORIA COOPÉRATIVE	écrou, boulons, tire-fond, insecticide fournis	61.28 \$
GAZ-O-BAR ÉNERGIES SONIC	diesel, ordinaire sans plomb	2 106.73 \$
GAZ BAR ST-PATRICE	Klondike ultra tac	126.24 \$
INNOVATION MALENFANT	panneau de garage	112.17 \$
JS LEVESQUE	prestone, water pump	217.13 \$
KADORAMA	ruban correcteur, stylos	43.77 \$
LIVRAISON ML	carburant	12.08 \$
MACPEK	chandelles, réduit, connecteur, boyau, barbillon	906.62 \$
MAGASIN COOP SQUATEC	ultra-vic noir, fatière, lisière fermeture, vis, livrer	1 733.30 \$
MULTI TECHNIQUES	terminer configuration de la nouvelle caméra	34.49 \$
NORDIKEAU	suivi installations de traitement eaux usées	2 299.50 \$
PIÈCES D'AUTOS TROIS-PISTOLES	antigel régulier	37.56 \$
PNEUS FD INC.	nettoyer roue, oring, valve	171.20 \$
RES. NATURELLES & FORETS	mutation	6.00 \$
SERVITECH	rôle 2025, analystes, techniciens, tenue à jour	541.97 \$
WURTH	pièces générales	734.43 \$
<b>Total</b>		<b>9 484.80 \$</b>

2024-06-03-03

Il est proposé par **madame Christine Charlebois**;

**QUE** les comptes au montant de 9 484.80\$ soient approuvés et payés.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 9 484,80\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 7. TRANSFERT DE CRÉDITS

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon**;

**QU'**un montant de 2 195.\$ soit autorisé pour les transferts de crédits suivants :

DESCRIPTION	DU	DESCRIPTION	AU	MONTANT
autre service technique	213 000 419	cotisation-abonnement	213 000 494	2 000.00 \$
dons et subv.	219 000 991	service juridique	219 000 412	60.00 \$
entr. Rép. Équipements	232 000 526	entr. Réparation bâtiment	232 000 522	103.00 \$
articles nettoyage	232 000 660	électricité	232 000 681	32.00 \$
		total		<b>2 195.00 \$</b>

Adoptée

2024-06-03-04

2095



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 8. CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

### 9. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE AU CITOYENS

Suite au projet de Loi 122 modifiant l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit présenter aux citoyens les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Monsieur Michel Colpron, maire, fait la lecture de son rapport et le dépose à la table du conseil.

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

### 10. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**ATTENDU QUE** le premier versement de la somme payable pour l'année 2024 pour les services de la Sûreté du Québec doit être reçu avant le 30 juin 2024;

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita verse la somme de 12 422\$ au ministère de la Sécurité publique pour le premier versement de la Sûreté du Québec.

#### **Adoptée**

Certificat de disponibilité de crédits  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 12 422\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 11. ADJUDICATION DES SOUMISSIONS -PAVAGE CORRECTIF RUE DE L'ÉGLISE OUEST

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita désire finaliser les travaux correctif de la rue de l'Église Ouest du PAVL -Volet Projets particuliers d'amélioration PPA-ES, le tout selon l'expertise de l'ingénieur de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), ingénierie et infrastructures dans le dossier;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a envoyé un appel d'offre sur invitation à 4 compagnies en pavage ainsi que les plans et devis préparés par la FQM ingénierie et infrastructures dont les soumissions reçues étaient ouvertes en date du 29 mai dernier dès 11 h 00;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a reçu 3 soumissions, soit :

- **Pavage Cabano Ltée, dont le siège social est situé à Rivière-du-Loup** au montant de 9 297,44\$ avant taxes
- **Pavage & Réparations Francoeur dont le siège social est situé à Rimouski** au montant de 14 757,12\$ avant taxes
- **Groupe Colas Qc. (BML) dont le siège social est à Montréal** au montant de 12 317,\$ avant taxes

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la soumission la plus basse au montant de 10 689,73\$ taxes incluses, de la compagnie *Pavage Cabano Ltée* de Rivière-du-Loup soit acceptée, le tout conformément à la validation de la soumission dont la firme d'ingénierie de la FQM confirme la validité.

#### **Adoptée**

### 12. ADJUDICATION DES SOUMISSIONS POUR LE POMPAGE DES GRILLES DE RUES PLUVIALES

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a demandé des soumissions sur invitation à deux entreprises pour le pompage de 14 grilles pluviales et de 3 grilles sanitaires;

**ATTENDU QUE** Campor Environnement Inc. de Rivière-du-Loup a soumissionné au montant de 260,\$ de l'heure pour 2 opérateurs ainsi que le camion VACCUM, avant taxes, pour le traitement complet;

**ATTENDU QUE** Sani Manic de Saint-Anaclet a soumissionné au montant 240,\$ de l'heure pour 2 opérateurs ainsi que le camion VACCUM avant taxes, pour le même traitement.

Il est proposé par **madame Christine Charlebois** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent la soumission de Sani Manic de Saint-Anaclet au montant 240,\$ de l'heure, taxes non incluses.  
**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 13. RENOUVELLEMENT ENTENTE DE DÉNEIGEMENT 2024-2025 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

#### CONSIDÉRANT QUE

1. La municipalité procède à des travaux de déneigement sur le réseau routier du ministère des Transports et de la Mobilité durable;
2. Le contrat doit faire l'objet d'un renouvellement pour l'année 2024-2025, ainsi que les années 2025-2026 & 2026-2027 par tacite reconduction, si les conditions sont satisfaites;
3. Une correspondance datée du 21 mai 2024 du ministère des Transports et de la Mobilité durable établit à 153 398,18\$ le prix global forfaitaire pour la saison 2024-2025 et les suivantes;
4. Il y a lieu de nommer le signataire dudit contrat.

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et résolu à l'unanimité des membres présents:

2024-06-03-08

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita accepte le nouveau contrat portant le numéro de dossier **6508-24-4526** avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement et le déglacage des tronçons sous la responsabilité du Ministère. Ce contrat est valide pour la saison 2024-2025, jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2025, avec une clause de renouvellement pour les saisons 2025-2026 et 2026-2027;

**DE MANDATER** monsieur Michel Colpron, maire, et madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Rita tous les documents nécessaires pour le dit contrat.

#### Adoptée

### 14. RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME PRIMA

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a adopté une politique MADA ainsi qu'un plan d'action 2022-2024 pour l'ensemble de son territoire;

**ATTENDU QUE** le Secrétariat aux Aînés, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, on mit sur pied le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) afin d'aider les municipalités à améliorer leurs infrastructures répondants aux besoins des aînés;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita désire déposer une demande d'aide financière pour **Sentier Multigénérationnels et Jardinières**;

**ATTENDU QUE** ces infrastructures répondent aux besoins des aînés tel qu'exprimé lors des consultations et tel qu'inscrits dans le plan d'action MADA 2022-2024;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Sainte-Rita désire soutenir l'amélioration de la qualité de vie des aînés sur son territoire par la mise en œuvre des actions ciblées dans le plan d'action MADA 2022-2024;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement des coûts.

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et résolu à l'unanimité des membres présents;

2024-06-03-09

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMA et autorise madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents de demande d'aide financière.

#### Adoptée

### 15. DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC - APPUI

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 139-05-2024 de la Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot en demande d'appui à la Municipalité d'Upton pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sécurité du Québec;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sécurité du Québec (SQ);

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités locales doivent déboursier 50% des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

**CONSIDÉRANT QUE** le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

**CONSIDÉRANT QUE** les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

**CONSIDÉRANT QUE** le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ne prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE DEMANDER** formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sécurité du Québec; ET

**DE TRANSMETTRE** la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, au député de Saint-Hyacinthe-de-Bagot, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, à la MRC d'Action Vale, à la MRC des Maskoutains, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et Municipalités du Québec.

### **Adoptée**

#### **16. DEMANDE SPÉCIALE POUR LOCATION DE LA SALLE**

**ATTENDU QU'**advenant une location de la salle pour un événement d'envergure tel qu'un mariage, baptême ou tout autre fête et qu'il y a une demande d'autorisation pour avoir accès à la salle la veille de l'événement afin de pouvoir y effectuer les décorations appropriées;

**ATTENDU QUE** si la salle est libre et non utilisée pour tout autre comité ou événement, il sera possible d'y avoir accès pour quelques heures en soirée, la veille de l'événement, avec des frais supplémentaires de 50,\$ mais qu'il sera entendu que se soit pour des installations de décoration seulement et que l'utilisation de la cuisine ne sera pas permise à ce moment.

2024-06-03-11

Il est proposé par **monsieur Pascal Laviole** et résolu unanimement par les conseillers présents;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita autorise l'accès à la salle lors d'une location pour un événement d'envergure la veille de l'événement, si elle est libre d'utilisation, au coût de 50,\$ supplémentaire.

### **Adoptée**

#### **17. DOSSIER**

##### **17.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER**

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Les rangs sont présentement nivelés avant l'épandage de l'abat poussière prévu d'ici 2 à 3 semaines
- Des travaux de débroussaillage et de tonte en bordure des rangs Taché Ouest et rang 4 sont présentement en cours
- Le camion Volvo est prêt pour la période estivale

##### **17.2 ÉTANGS**

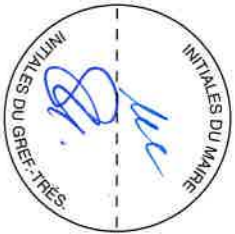
Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Des travaux mineurs seront effectués sur le bâtiment des étangs aérés au cours des prochaines semaines selon la disponibilité du contracteur.

##### **17.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES**

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

- Conseil de la MRC le 22 mai à Saint-Simon
- C.A. de la MRC le 8 mai à Trois-Pistoles



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

- Présentation du projet de schéma d'aménagement révisé le 14 e 21 mai à Trois-Pistoles avec madame Sergine Gagnon.
- Prochain conseil le 19 juin à Saint-Éloi
- Prochain C.A. le 5 juin à Trois-Pistoles

### MUNICIPALITÉ :

- Distribution annuelle d'arbres samedi 18 mai.
- Rencontre avec la direction régionale du MAMH à Saint-Simon le 28 mai avec madame Sergine Gagnon.
- Rencontre avec monsieur Sébastien Quellet, agent de développement à la MRC Les Basques, pour le développement de différents projets municipaux le 15 mai avec madame Sergine Gagnon.
- Ouverture des soumissions pour le pavage de la rue de l'Église Ouest le 29 mai avec madame Sergine Gagnon.

### 17.4 COMITÉ DES LOISIRS

- Monsieur Émile Dubé, représentant, étant absent, aucun retour pour ce mois-ci.
- Une offre d'emploi pour une ou un responsable au camp de jour a été distribué sur le territoire de la municipalité.

### 17.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIORTOISE

- Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que:
- L'AGA du réseau biblio BSL a eu lieu le samedi 25 mai dernier, aucun représentant de la municipalité n'était présent cette année
  - Il y aura relâche pour les ouvertures du mercredi soir pour les mois de juillet et août mais la Bibliortoise demeurera accessible sur les heures de bureau.

### 17.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

- Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :
- L'AGA est à prévoir bientôt, les documents seront remis au comptable dans les prochains jours

### 17.7 CORPORATION TOURISTIQUE

- Monsieur Émile Dubé, président étant absent, aucun retour pour ce mois-ci :
- Une prochaine rencontre en vue du Festival de l'Érable aura lieu d'ici la fin de juin
  - L'AGA est à prévoir bientôt.

### 17.8 CUISINE COLLECTIVE

- Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :
- Le dernier atelier de cette saison aura lieu le 18 juin prochain
  - Le taux de participation est demeuré bon tout au cours de la saison

### 17.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

- Madame Christine Charlebois, représentante, informe les membres du conseil municipal que :
- Il y a eu une rencontre avec le comité de soutien de la politique familiale vendredi le 24 mai.
  - Un 5 à 7 est organisé le jeudi 27 juin. Il est subventionné par la MRC et la SADC. De la pizza chez Marlène sera offerte ainsi qu'un dessert.
  - Nous demandons à la municipalité d'offrir un premier verre gratuit aux convives.
  - Le but de la rencontre est de présenter le plan d'action et d'offrir la parole aux citoyens afin qu'ils puissent participer activement à ce dernier en établissant des priorités. Une consultation citoyenne s'avère nécessaire étant donné le faible taux de réponses aux précédents sondages

### 17.10 JARDINS RITA DE CASCIA

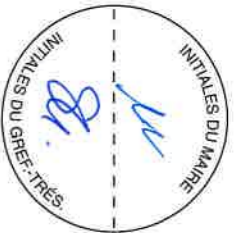
- Monsieur Pascal Lavoie, représentant, informe les membres du conseil municipal que :
- Le samedi le 1er juin à eu lieu la préparation du jardin ainsi que la plantation dans la serre et samedi le 8 juin aura lieu la plantation au jardin.
  - Des bénévoles ont avancé la finition du cabanon au cours de la semaine passée.

### 17.11.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

**ATTENDU QUE** le comité des jardins Rita de Cascia de Sainte-Rita nous sollicite pour l'obtention d'une aide financière afin de voir au bon déroulement du jardin et de la serre ainsi que pour finaliser la finition du cabanon;

**ATTENDU QUE** ce montant fournira un appui important pour la suite des projets, en plus d'aider au fonctionnement interne de l'organisme;

Il est proposé par *monsieur Danny Michaud* et résolu unanimement par les conseillers présents;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita accorde l'aide financière prévue au budget de 3 000,\$ pour la bonne marche des jardins pour la saison 2024.

### **Adoptée**

*Certificat de disponibilité de crédits*  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 3 000,\$. Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### **17.11 CIMETIÈRE L'HERITAGE**

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Monsieur Sylvain Beaumont a été engagé pour l'entretien du terrain du cimetière comme par les années passées.
- La dalle de béton pour la construction du Gazébo a été fait la semaine dernière.

### **18. VARIA**

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

### **19. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a aucun citoyen dans la salle.

### **20. CLÔTURE DE LA SESSION**

À 20 h 35 l'ordre du jour étant épuisé;


Il est proposé par monsieur **Danny Michaud;**


**QUE** la présente séance soit close.

**Adoptée à l'unanimité**

2024-06-03-13

Signé :

  
Président d'assemblée

  
Directrice générale / greffière-trésorière

Je, **Michel Colpron**, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.